

## A R R Ê T É

## Le Ministre de la Culture

VU la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques, et notamment l'article 2, modifiée et complétée par les lois des 23 juillet 1927, 27 août 1941, 25 février 1943, 24 mai 1951, 30 décembre 1966 et le décret du 18 avril 1961,

VU le décret n° 81-646 du 5 juin 1981 relatif aux attributions du Ministre de la Culture,

La Commission Supérieure des Monuments Historiques entendue,

## A R R Ê T É

Article 1er. - Sont inscrits sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, en totalité, les vestiges de l'église de l'ancien couvent des Cordeliers, situés 37, rue Jean Jacques Rousseau, à LIBOURNE (Gironde), figurant au cadastre, section CO, sur les parcelles 407 d'une contenance de 2 ares 25 centiares et 766 d'une contenance de 83 centiares, appartenant à l'Etat et affectés au Ministère du Redéploiement Industriel et du Commerce Extérieur (Ministère chargé des PTT.).

L'Etat est propriétaire de la parcelle figurant au cadastre, section CO, sous le numéro 407, par acte administratif passé le 26 mai 1981 en l'Hôtel de la Préfecture de la Gironde à BORDEAUX et publié le 1er juillet 1981 au Bureau des Hypothèques de LIBOURNE (Gironde), volume 7786, n° 36.

L'Etat est propriétaire de la parcelle figurant au cadastre, section CO sous le numéro 766 par acte administratif passé le 30 mars 1983 en l'Hôtel de la Préfecture de la Gironde à BORDEAUX et publié le 28 avril 1983 au bureau des hypothèques de LIBOURNE (Gironde), volume 8225, n° 18.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au Bureau des Hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit.

28 DEC. 1984

Pour le Ministre de la Culture  
et par délégation  
Le Directeur du Patrimoine

Jean-Pierre WEISS

Article 3 - Il sera notifié au Ministre délégué auprès du Ministre du Redéploiement Industriel et du Commerce Extérieur, chargé des P.T.T., affectataire, au Commissaire de la République du département et au Maire de la commune intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

PARIS, le